

LA CONFÉRENCE DE VERSAILLES

Voici les principales questions que les délégués à la Conférence de Versailles auront à décider :

1. L'Alsace-Lorraine.
2. Le territoire à l'ouest du Rhin.
3. Agrandissement du territoire belge.
4. Les colonies allemandes.
5. La base navale d'Héligoland.
6. Les frontières italiennes de Trieste et de Trente.
7. L'Italie et les ports de l'Adriatique.
8. L'Albanie.
9. Les Allemands d'Autriche peuvent-ils s'unir à l'Allemagne ?
10. La frontière polonaise.
11. La frontière des Balkans.
12. Fédération ou indépendance des petits Etats.
13. Le territoire de Schleswik.
14. Quel territoire conservera la Turquie en Europe, si toutefois on lui en concède.
15. Que fera-t-on de Constantiople, de la Palestine, de la Syrie ? etc.
16. Les annexions du Japon.
17. Les indemnités à imposer aux ennemis.

Il restera aussi à décider de la grave question de "la liberté des mers".

En 1870, se consommait le vol des Etats du Pape par le Piémont. Profitera-t-on de la Conférence de Versailles pour réparer l'injustice commise il y a quarante-huit ans ? Nous le souhaitons dans l'intérêt de la justice et de la paix.

LA PART DU CANADA

Le bureau de l'information publique donne des statistiques officielles intéressantes sur les pertes canadiennes depuis le début de la guerre au 13 novembre 1918. D'après ces statistiques, plus de 55,000 des nôtres ont perdu la vie dans la grande guerre.

Le total des pertes s'élève à 213,268. Ce chiffre sera accru par suite de la participation des troupes canadiennes à de rudes engagements aux environs de Mons, dans les quelques heures qui ont précédé la cessation des hostilités.

Des rapports sur les dernières pertes continuent à arriver à Ottawa. Les statistiques officielles donnent : tués au feu, 35,128; morts de leurs blessures, 12,048; morts de maladies, 3,409; total des morts connus, 50,585; supposés morts, 4,120, disparus, 842. Total: 5,462 Blessés, 154,361; prisonniers de guerre, 2,860. Pertes totales, 213,268.

LA TERRE CANADIENNE

Les œuvres rurales si dures à l'origine et presque toujours si pressantes, ont développé chez nos gens une vigueur et une fécondité merveilleuses. Nos foyers des campagnes ressemblent à des ruches bourdonnantes où l'activité, d'année en année, se dépense et se fractionne sans rien perdre de ses énergies. La terre canadienne a été pour nos ancêtres une école de courage, un principe de constance, de virilité et de stabilité. Et c'est dans la culture et l'amour de la terre, grandi et ennobli par le culte et l'amour de Dieu, que le peuple canadien continuera de trouver, avec une honnête aisance, le secret de cette simplicité de mœurs, de cet esprit de famille, et de toutes ces nobles vertus qui ont fait la gloire et le salut de nos pères.

Il y a entre la nature et l'âme, entre l'agriculture et la foi, des harmonies profondes. La parure des prés, la feuillée des arbres, le coloris des fleurs, le chant des oiseaux, le décor des paysages, le charme de la solitude, tout, dans la vie champêtre, contribue à élever l'esprit vers le créateur. Et le verset inspiré se pose de lui-même sur nos lèvres : " Que la terre bénisse le Seigneur, qu'elle le loue et qu'elle l'exalte dans tous les siècles. "

(Etudes et Appréciations).

Mgr L.-A. PAQUET.